

## Rapport sur la gestion des risques climatiques (ligne directrice B-15 du BSIF)

### OBJECTIF ET PORTÉE

Conformément aux exigences, le Rapport sur la gestion des risques climatiques d'après la ligne directrice B-15 du BSIF vise la période de référence d'Assurance Green Shield Canada se terminant le 31 décembre 2025, pour certains éléments d'information précis.

Ce rapport doit être lu en complément du Rapport d'impact 2025 de GreenShield, intitulé « Innover avec détermination », qui présente nos résultats généraux en matière d'ESG, de rendement environnemental et de développement durable. Ces rapports fournissent, dans leur ensemble, les renseignements attendus du BSIF concernant la gestion des risques climatiques par les entités financières sous réglementation fédérale. On y trouve également des renseignements sur notre gouvernance, notre gestion des risques, notre stratégie et nos indicateurs liés au climat.

Le présent addendum porte spécifiquement sur les risques financiers liés au climat et reflète une approche proportionnée tenant compte de la taille, de la nature, de la complexité et du profil de risque d'Assurance Green Shield Canada, en tant qu'assureur-vie réglementé au niveau fédéral qui propose principalement des assurances santé.

### GOVERNANCE DES RISQUES FINANCIERS LIÉS AU CLIMAT

#### Contrôle exercé par le conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Assurance Green Shield Canada supervise les risques financiers liés au climat dans le cadre de son mandat global de supervision de la gouvernance des risques. Il est appuyé par le Comité d'audit, de gestion des risques et d'investissement. Les risques liés au climat sont pris en compte parallèlement aux expositions aux risques à l'échelle de l'entreprise, aux risques émergents et à l'appétit pour le risque, dans le cadre de processus de gouvernance bien établis.

Les risques financiers liés au climat sont gérés par le cadre d'appétit pour le risque (CAR) approuvé par le conseil d'administration de l'entreprise, selon lequel GreenShield évalue et gère les risques liés au climat, aux questions sociales et à la gouvernance dans l'ensemble de ses activités, conformément à son profil de risque global et à ses processus de gouvernance.

Les risques financiers liés au climat sont également pris en compte dans le cadre de gestion des risques d'entreprise de GreenShield et sont évalués au même titre que les autres risques financiers, non financiers et stratégiques.

#### Responsabilité de la haute direction

La haute direction est chargée d'identifier, d'évaluer, de surveiller et de gérer les risques liés au climat dans le cadre des processus existants de gestion des risques de GreenShield. La responsabilité en matière de gestion des risques climatiques est intégrée aux fonctions de direction et aux comités existants, plutôt que d'être confiée à des instances de gouvernance autonomes spécifiquement dédiées au climat.

Les risques liés au climat sont gérés par le cadre de gestion des risques d'entreprise mis en place par GreenShield, conformément au modèle des trois lignes de défense, et s'appuient sur des rapports réguliers adressés à la direction, au comité de gestion des risques et au conseil d'administration.

## INTÉGRATION DANS LES PROGRAMMES DE GESTION DES RISQUES

Les risques liés au climat sont intégrés dans le cadre de gestion des risques d'entreprise de GreenShield, selon les mêmes processus que ceux appliqués aux autres risques d'entreprise.

GreenShield identifie et évalue :

- les risques climatiques physiques (par exemple, les phénomènes météorologiques extrêmes affectant les opérations et la prestation de services), et
- les risques liés à la transition climatique (par exemple, les changements réglementaires, économiques et de marché associés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone)

Ces risques sont évalués au moyen de processus bien établis d'identification, d'évaluation et de suivi, et sont pris en compte dans les rapports sur les risques et les protocoles de recours hiérarchique.

### Appétit pour le risque climatique

GreenShield fait preuve d'une faible tolérance à l'égard des risques financiers liés au climat non gérés. Conformément à son cadre de gestion de l'appétit pour le risque, GreenShield prévoit que les expositions liées au climat resteront dans les limites des seuils de tolérance au risque fixés par l'entreprise, notamment en ce qui concerne la résilience opérationnelle, la dépendance aux tiers, le risque d'investissement, la conformité réglementaire et l'adéquation du capital. Lorsque les risques liés au climat sont jugés potentiellement significatifs, la direction évalue les mesures d'atténuation, le processus de recours hiérarchique et la communication de renseignements dans le cadre des processus existants de gestion des risques d'entreprise et de gouvernance.

Dans le cadre de son processus annuel d'évaluation de la solvabilité, GreenShield examine l'importance potentielle des risques liés au climat. D'après les évaluations actuelles, les risques financiers liés au climat ne sont pas considérés comme des facteurs déterminants pour les besoins en capitaux ou en liquidités. Par conséquent, aucune exigence ou limite spécifique au climat n'a été établie.

### Stratégie et répercussions sur les activités

Assurance Green Shield Canada exerce principalement des activités d'assurance soins de santé et dentaires, avec une exposition limitée aux risques de souscription sensibles au climat et un profil d'investissement prudent. Les risques liés au climat sont donc principalement évalués selon :

- les conséquences possibles sur la résilience opérationnelle et la continuité des services
- les dépendances vis-à-vis des fournisseurs et des tiers, et
- l'exposition du portefeuille d'investissement aux risques de marché et de transition liés au climat

À l'heure actuelle, selon des scénarios raisonnables et plausibles, le changement climatique ne devrait pas avoir de retombées significatives sur le modèle économique, les assurances responsabilité civile ou les résultats financiers de GreenShield. Cette évaluation reflète la propension au risque de GreenShield, qui met l'accent sur le maintien d'un niveau de capital adéquat et la limitation de l'exposition aux risques non financiers, ainsi que sur la sensibilité relativement faible au climat de ses activités principales d'assurance soins de santé. L'organisation continue de suivre l'évolution de la situation extérieure, notamment les tendances réglementaires, économiques et environnementales, afin de réévaluer cette position au fil du temps.

## Analyse des scénarios climatiques

Conformément à la ligne directrice B-15 du BSIF, l'organisation applique une analyse des scénarios climatiques de manière proportionnée. Ces scénarios sont intégrés, le cas échéant, dans les activités plus larges de tests de résistance au niveau de l'entreprise et en matière de solvabilité.

Compte tenu de la taille de GreenShield, de la composition de ses activités et de sa faible exposition à des actifs sensibles au climat, l'analyse de scénarios reste qualitative et de haut niveau. À ce jour, les résultats de ces évaluations n'ont pas mis en évidence de vulnérabilités significatives nécessitant une réponse stratégique ou des investissements importants.

GreenShield s'engage à optimiser progressivement son analyse des scénarios climatiques. Nous élargirons la portée et renforcerons la rigueur de ces scénarios à mesure que la qualité des données et les outils de modélisation s'amélioreront, afin de garantir la résilience de nos activités face à diverses conditions climatiques futures et de répondre aux exigences réglementaires en constante évolution.

## Indicateurs et objectifs

### Indicateurs liés au climat

GreenShield publie ses émissions opérationnelles de gaz à effet de serre (GES), notamment celles relevant des catégories de portée 1, de portée 2 et de certaines catégories de portée 3, dans son rapport d'impact annuel, en utilisant des méthodologies conformes au protocole sur les GES. Ces renseignements favorisent la transparence et la responsabilité, mais ne sont pas utilisés comme indicateurs principaux des risques financiers liés au climat.

L'organisation n'a pas adopté d'indicateurs de risques financiers spécifiques au climat (tels que les émissions financées ou les indicateurs d'alignement au niveau du portefeuille) pour les raisons suivantes :

- L'importance relative limitée de ces expositions, compte tenu du portefeuille d'investissement actuel
- Les considérations relatives à la disponibilité des données et à la proportionnalité

### Objectifs

Les objectifs de réduction des émissions liées aux activités opérationnelles et les ambitions en matière de zéro émission nette sont présentés dans le rapport d'impact. Ces objectifs sont de nature environnementale et ne visent pas à refléter des engagements liés au risque financier ou à l'adéquation du capital.

## Proportionnalité et limites

La présente déclaration reflète une application proportionnée de la ligne directrice B-15 du BSIF, compte tenu de la taille, de la complexité et du profil de risque d'Assurance Green Shield Canada.

GreenShield continuera à améliorer ses pratiques en matière d'évaluation et de communication des risques climatiques au fil du temps, à mesure que les exigences réglementaires, la qualité des données et les pratiques du secteur évolueront.

## Déclaration prospective

Les évaluations et les données relatives aux risques liés au climat comportent une part d'incertitude inhérente et reposent sur des hypothèses concernant les évolutions futures sur les plans environnemental, économique, réglementaire et technologique. Les résultats réels peuvent varier en fonction de l'évolution de la situation. La présente déclaration fera l'objet d'un réexamen périodique et sera mise à jour si nécessaire afin de refléter les



changements significatifs intervenus dans le profil de risque de GreenShield ou dans les exigences réglementaires.